

Florence Lotterie

Introduction

En effet, le terme « masculin », symétrique à celui de « féminin », invite brusquement à considérer l'homme (*vir*) comme une partie d'un tout, une « moitié », l'autre sexe au sein de la différence des sexes au même titre que la femme¹.

C'est en 1998, et dans un colloque non pas américain, mais tenu à Cerisy, qu'Hélène Merlin pouvait ainsi présenter la grande déstabilisation idéologique impliquée par l'approche en termes de genre, se référant notamment d'emblée à Thomas Laqueur. Presque vingt ans plus tard, la première question que l'on souhaite poser ici est d'ordre méthodologique et terminologique, impliquant de mesurer l'impact des problématiques de genre/*gender* venues très largement de l'aire anglo-saxonne. Nous nous trouvons à un nouveau seuil de possible mesure de la spécificité de cet impact, le transfert culturel et conceptuel ayant eu lieu, en France et, plus largement, sur le continent européen, comme nombre de signes l'attestent depuis le début des années 2000, en particulier éditoriaux². Titre du présent volume, les « voies du genre » supposaient de donner à saisir un *chemin* parcouru dans les deux sens : de la France du féminisme des années 1970 aux campus américains saisis par la *French Theory* et reconfigurant, en particulier dans la radicalité *queer*, des potentialités théoriques explicitement inscrites dans le

- 1 H. Merlin, « Les troubles du masculin en France au XVII^e siècle », dans H. Amigorena et Fr. Monneyron (dir.), *Le Masculin. Identité, fictions, dissémination*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 12.
- 2 On peut penser, en particulier, aux traductions qu'ont permises certaines collections, comme « Genre & sexualité », dirigé par E. Dorlin et É. Fassin, à La Découverte, ou à la façon qu'ont les éditions Amsterdam de rendre visible le champ des « *studies* » propres à la culture académique anglo-saxonne. Mais les collections dédiées se sont aussi heureusement développées dans le champ des littératures française et comparées, souvent sous l'impulsion de chercheur(e)s pionnier(e)s : ainsi, aux Publications de l'Université de Saint-Étienne, « Des deux sexes et autres » (dir. Ch. Planté et J.-M. Roulin) et « L'École du genre » (dir. É. Viennot), cette dernière accueillant de nombreux travaux de référence sur les femmes et le genre, de la Renaissance aux Lumières, ou encore, aux Classiques Garnier, « Masculin/Féminin dans l'Europe moderne » (dir. C. H. Winn, M. Dufour-Maitre, C. Seth et D. Zanone) et, aux Presses universitaires de Strasbourg, la très récente collection « Écrits de femmes », du XVI^e siècle aux débuts du XX^e, sous la direction de N. Bourguinat. Le champ éditorial français, incontestablement, a pris acte.

matérialisme féministe français³, puis de l'aire anglo-saxonne vers la recherche française. Il semble important, aujourd'hui, de se situer dans l'histoire de ces complexes allers-retours, et, par conséquent, de réinterroger l'usage de notions « transférées » en régime littéraire, dans le champ français des XVII^e et XVIII^e siècles, alors que celui de la modernité et de la contemporanéité semble plus largement frayé⁴. Historiquement, les études de genre ne se comprennent de fait que dans ce jeu d'allers et retours et dans le dialogisme qu'il instaure⁵, sans compter que ces transferts culturels ont encore été compliqués par le fait de l'expatriation effective de penseuses dont la radicalité a pu trouver à leurs yeux meilleur accueil aux États-Unis⁶. Dans les circonstances actuelles, il n'est pas interdit de se demander aussi ce que le « genre » a fait au(x) féminisme(s) et de se confronter ainsi à la question posée récemment par Geneviève Fraisse, pointant le fait que « “genre” pourrait bien être l'arbre conceptuel qui cache la forêt des “femmes” dans leur réalité subalterne⁷ » et répondant ainsi à la proposition butlérienne radicale de voir dans le sexe même « du genre de part en part⁸ ». L'enjeu est, ici, l'apport aux études littéraires, et à une période spécifique, mais cette interrogation disciplinaire reste articulée à une portée politique.

Si l'on dispose bien d'ancrages en études sur les femmes, et/ou qui pratiquent un mode d'exportation des concepts *gender* (et d'intersectionnalité : race, classe, subalterne, etc.) et *queer*, on doit revenir sur l'adaptation de l'approche « genrée » et de ses outils à la spécificité du discours de la littérature, alors même qu'ils relèvent souvent davantage des paradigmes disciplinaires

3 Sans même parler de Beauvoir, les analyses butlériennes, par exemple, ne peuvent pas, sur ce point, se lire sans référence à l'œuvre de M. Wittig, du reste explicitement convoquée par Butler.

4 Pour un bilan relativement récent, voir A. Tomiche et P. Zoberman (dir.), *Littérature et identités sexuelles*, Paris, Société Française de Littérature Générale et Comparée, « Poétiques comparatistes », 2007.

5 Voir, par exemple, les utiles mises au point des auteures de la table ronde « Genre, *Gender* : conjonctions et disjonctions », publiée dans A. Del Lungo et B. Louichon (dir.), *La Littérature en bas-bleus (1815-1848)*, Paris, Classiques Garnier, 2010, p. 399-427.

6 La traduction, en 2005, de *Gender Trouble* [1990], a permis de se référer plus efficacement à la critique de ce que Butler appelle « la matrice hétérosexuelle » (J. Butler, *Trouble dans le genre. Pour un féminisme de la subversion*, trad. Cynthia Kraus, Paris, La Découverte, 2005, p. 113 sq.) ; mais on peut après tout penser aussi, sur cette question, aux essais de Wittig et à leur destin transatlantique : ils sont traduits en 2001 de l'anglais par M.-H. Bourcier sous le titre *La Pensée straight* [1992], et l'essai éponyme, publié pour la première fois en France en 1980 dans *Questions féministes*, est à l'origine (rappelons-le) d'une rupture majeure dans le féminisme radical français, qui a entraîné le départ de Wittig. On y trouve déjà, comme dans certains travaux de l'anthropologue N.-Cl. Mathieu, une analyse critique de cette « matrice » hétérosexuelle depuis soumise à la critique *queer*.

7 G. Fraisse, *Les Excès du genre. Concept, image, nudité*, Paris, Lignes, 2014, p. 12.

8 J. Butler, *op. cit.*, p. 71.

historique et sociologique, et à celle de l'Ancien Régime, alors qu'ils illustrent régulièrement leur efficacité sur des corpus modernes et contemporains⁹. La difficulté, encore aujourd'hui, à intégrer comme telles les études de genre dans l'Université française oblige à relancer régulièrement la question du genre comme « catégorie utile », où la littérature participe pleinement, par le travail de ses représentations et sa vocation à déjouer le discours des normes, au projet naguère posé par Joan Scott :

Nous avons besoin d'une historicisation et d'une déconstruction authentiques des termes même de la différence sexuelle. [...] nous devons analyser dans son contexte le mode opératoire de toute opposition binaire, en renversant et en déplaçant sa construction hiérarchique plutôt que de l'accepter comme vraie ou allant de soi, ou bien étant dans la nature des choses.¹⁰

Ainsi se trouvait clairement fixé ce qui était censé regarder spécifiquement le *gender*, et à quoi on se ralliera ici : un instrument pour penser, dans une perspective relationnelle¹¹, le caractère obligatoire de la bicatégorisation sexuelle, en ses effets d'assignation propres. D'une part, donc, l'affirmation hiérarchique ; d'autre part, la clôture identitaire. La première se manifeste exemplairement dans la longue « querelle des femmes » et les enjeux de la sortie possible de l'antinomie infériorité *vs* supériorité des femmes au profit d'un paradigme réellement égalitaire, qui pourrait être pensé, au XVII^e siècle, par Poullain de La Barre¹² ; la seconde autorise l'approche critique des discours, au sens large, des manières d'ostraciser les manifestations ambiguës du sexe et du genre, ou d'y réimposer les frontières normatives qu'elles viennent menacer¹³.

9 Sur la nécessité d'articuler les perspectives de genre aux spécificités disciplinaires et périodiques, voir la toute récente interrogation portée par le Centre d'Études et de Recherches Comparatistes de Paris 3 (EA 172) à l'occasion d'une riche journée d'étude qui s'est tenue le 10 décembre 2015, organisée par A. I. François et P. Zoberman, *Littérature comparée et Gender : les débuts de l'époque moderne*.

10 J. W. Scott, « Le genre : une catégorie utile d'analyse historique » [1986], dans *De l'utilité du genre*, Paris, Fayard, « À venir », 2012, p. 38.

11 J. Scott y insistait elle-même, en suggérant que l'histoire « des femmes » – par ailleurs défendable comme manière de comprendre une invisibilisation – menaçait de rester unidimensionnelle, le « genre » supposant l'articulation des rapports de sexe et du masculin/féminin.

12 Certains des travaux de M.-Fr. Pellegrin, ici sollicitée pour un entretien autour de Poullain de La Barre, visent à montrer comment les trois traités du philosophe cartésien tentent d'échapper au piège de la supériorité, propre au discours des « champions des femmes ». Voir notamment « Égalité ou supériorité : les ambiguïtés du discours égalitaire chez Poullain de La Barre (1647-1723) », dans D. Haase-Dubosc et M.-É. Henneau, *Revisiter la « querelle des femmes ». 2 : Discours sur l'égalité/inégalité des sexes, de 1600 à 1750*, Saint-Étienne, PUSE, « L'École du genre », 2013, p. 17-30.

13 Sur ce terrain, qui intéresse tout particulièrement les « *queer studies* », l'analyse foucauldienne des « régimes de vérité » du sexe a été, comme on sait, fondatrice, comme le fut aussi le féminisme

Mais en faisant du genre l'instrument pour analyser « les *rapports de force de sexe* tels qu'ils apparaissent dans leurs *représentations* changeantes à travers le temps¹⁴ », Joan Scott renvoie également à une question souvent débattue dans les études de genre qui vaut obligation pour les études littéraires, dans la mesure où la construction de la différence des sexes doit s'y étudier dans l'espace fictionnel qui est lui-même un construit¹⁵. Il faut donc être vigilant dans l'analyse de ce feuilletage et s'interroger sur son mode de relation à un univers social de référence. La question renvoie en partie à celle du *linguistic turn* face à l'histoire dans les études de genre. Pour l'âge classique, elle a été formulée de manière exemplaire dans deux livres importants sur la question des rapports des femmes au savoir. En 1989, Londa Shiebinger, dans une enquête sur les manières de penser la sexuation de l'activité intellectuelle aux XVII^e et XVIII^e siècles, émet ainsi la crainte, alors qu'elle est en train d'interroger l'iconographie des livres de science, que cet intérêt pour les représentations « détourne l'attention des combats concrets des femmes au profit du sujet plus labile des significations culturelles de la masculinité et de la féminité¹⁶ ». Dix ans plus tard, Carla Hesse, soucieuse de produire une contre-histoire de la pensée face aux « verrouillages » produits soit par des exclusions « masculinistes¹⁷ », soit par le geste stérile de la déploration victimaire, remarque que le type d'analyses d'historiennes comme celles de Lynn Hunt sur l'imaginaire patriarcal¹⁸ « se fonde presque exclusivement sur l'analyse de discours et de représentations visuelles des normes de genre telles qu'elles sont diffusées par un échantillon restreint d'idéologues masculins » ; inversement, selon elle,

on a très peu traité de ce que les femmes ont réellement fait. Nous disposons d'une histoire correcte de la prescription des rôles genrés, mais pas de celle de la participation féminine aux achèvements culturels et politiques de la fin des Lumières et de la Révolution.¹⁹

Cependant, les travaux en ce sens, plutôt réputés l'affaire des historien-ne-s, se sont développés côté littéraire²⁰, et ce que regrettait Carla Hesse pour le

matérialiste. Voir notamment M. Foucault, « Le vrai sexe », *Dits et écrits*, t. II (1976-1988), éd. D. Defert et Fr. Ewald, Paris, Gallimard, « Quarto », 2001, p. 934-942.

14 J. Scott, *De l'utilité du genre*, *op. cit.*, p. 7 (nous soulignons).

15 Ch. Planté, « Genre, un concept intraduisible ? », dans D. Fougeyrollas *et al.* (dir.), *Le Genre comme catégorie d'analyse*, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 131.

16 L. Schiebinger, *The Mind as no sex ? Women in the origins of modern science*, Cambridge / Londres, Harvard University Press, 1989, p. 119.

17 Nous reprenons le terme naguère proposé par M. Le Doeuff.

18 L. Hunt, *Le Roman familial de la Révolution française* [1992], Paris, Albin Michel, 1995.

19 C. A. Hesse, *The Other Enlightenment. How French women became modern*, Princeton, Princeton University Press, 2001, p. 32-33.

20 On doit évidemment renvoyer au livre fondateur de L. Timmermans, *L'Accès des femmes à la culture (1598-1715)*, Paris, Champion, 1993 ; et, entre autres, aux travaux d'É. Viennot. Voir,

« tournant des Lumières » – aujourd’hui beaucoup mieux documenté, du reste – concerne moins la Renaissance et l’âge classique. L’on ne voit, en outre, pas pourquoi, inversement, la littérature, à moins d’en restreindre singulièrement les voix et les territoires, ne serait pas partie prenante d’un *travail des représentations* plus général où se produisent (se manifestent et se fabriquent) les conflits relatifs aux normes de sexe et aux effets de pouvoir qui s’y attachent. Revenant, en 1991, sur la difficulté de la discipline philosophique à inscrire, dans sa tradition privilégiant l’abstraction du *logos*, « la réalité des êtres sexués » comme telle dans ses interrogations, Geneviève Fraisse pouvait ainsi donner à la littérature cette mission particulière et même ouverte, dans sa modernité, à la problématisation théorique de cette sexualité :

L’espace textuel propre à un discours sur les sexes et leur différence, sur la guerre et la paix qu’ils entretiennent sans cesse, est celui de la littérature. Jusqu’aux temps modernes, seule l’écriture littéraire aborde franchement la question ; plus même, le rapport entre les sexes occupe une place centrale sur la scène romanesque et poétique. Il est en représentation ; mais qui dit représentation laisse ouverte la question des modes de réflexion que toute représentation suscite. Sans doute est-ce aujourd’hui une des tâches essentielles de la littérature que de s’interroger sur l’approche théorique de ces représentations.²¹

La tension, dans les approches de genre, entre nécessités du « réel » et attention au symbolique, est ancienne, pour ne pas dire fondatrice : entre le niveau des rôles et représentations genrés et celui que Nicole-Claude Mathieu proposait de nommer « rapports sociaux de sexe » se tient le reproche que le féminisme matérialiste d’inspiration marxiste a pu adresser à des approches du type *queer studies*²². Mais on pourrait peut-être dire aussi que l’étude des représentations, des images et des discours ne constitue une *limite* des études de genre que si elle s’en tient effectivement aux discours masculins « sur » les femmes, et seulement si ces discours sont pris comme un échantillon acceptable, voire comme la norme, pour rendre compte de la construction d’un savoir ou d’un champ de savoir relatif au féminin de la sorte à la fois essentialisé et rendu totalement inerte. Cette affaire de perspective ne relève pas seulement d’enjeux théoriques et méthodologiques, comme le rappelle Michèle Le Dœuff, naguère confrontée à la même question des sources unidimensionnelles :

Les étudiantes sortent guillerettes d’un cours où on leur a expliqué qu’une *virago*, en bon latin, est une femme qui a de la branche et, en latin plus tardif, celle qui exerce

plus récemment, A. Gargam, *Les Femmes savantes, lettrées et cultivées dans la littérature française des Lumières ou la conquête d’une légitimité (1690-1804)*, Paris, Champion, 2013.

21 G. Fraisse, « La différence des sexes, une différence historique », dans *La Controverse des sexes*, Paris, Puf, 2001, p. 125-126.

22 Sur ce point, voir notamment M.-H. Bourcier, *Queer zones : politiques des identités sexuelles, des représentations et des savoirs*, Paris, Balland, 2001.

l'officium d'un homme. Elles sortent déprimées de la lecture de McLean ou du livre de Paul Hoffman, *La Femme dans la pensée des Lumières*, fondé lui aussi uniquement sur des sources masculines. [...] Force est alors de se demander ce qu'on fait quand on enseigne et quelle est la fonction réelle de l'université. Est-ce qu'on distribue des affects et des représentations tristes ou toniques qui tirent à conséquence pour l'avenir ?²³

M. Le Dœuff renvoie ici à deux sommes classiques, *The Renaissance Notion of Woman*, de Ian McLean (Oxford University Press, 1983) et *La Femme dans la pensée des Lumières* de Paul Hoffman (Presses de l'Université de Strasbourg, 1977), dont elle invite à interroger le mode de construction de discours à partir d'une certaine hiérarchisation des sources, exclusive de la parole même des femmes, mais aussi, dans une large mesure, de leurs pratiques réelles et de la façon dont elles peuvent y inscrire des formes d'autonomisation et d'inventivité, y construire les cadres de leur autorité. Ce qui est vrai dans l'ordre des discours médicaux, par exemple²⁴ : les corpus revisités en ce sens par P. Hoffman et I. McLean ont pu paraître androcentrés, non seulement aux yeux de M. Le Dœuff, mais à ceux d'une histoire culturelle soucieuse des effets de genre dans le champ d'une histoire de la médecine longtemps positiviste, produisant « des récits du progrès de la connaissance, allant de grands hommes en grandes découvertes jusqu'à la vérité scientifiquement admise dans les temps contemporains²⁵ ». Ce déplacement critique concerne à la fois les textes littéraires, dans leur capacité à configurer les rapports de sexe et de genre, à en faire vaciller les normes ou, au contraire, à les réassurer²⁶, l'histoire de leurs modes de canonisation, impliquant la reconnaissance, ou l'éviction, des femmes, ce qui suppose une histoire *littéraire* prenant en compte la part du genre²⁷ – et, à l'intersection, dans une certaine

23 M. Le Dœuff, *Le Sexe du savoir*, Paris, Aubier, 1998, p. 147.

24 Ce que pensent et écrivent les médecins hommes sur les femmes, ou plutôt « la femme », doit ainsi se doubler d'une attention à ce que les femmes disent de leur corps, de leurs maladies, de leur sexualité, et à leurs « lieux » propres d'intervention. C'est ainsi que les travaux sur l'obstétrique et ses traités se sont beaucoup développés, par exemple.

25 S. Chaperon et N. Hanafi, « Médecine et sexualité, aperçus sur une rencontre historiographique (recherches francophones, époques moderne et contemporaine », *Clio*, n° 37, p. 123. On consultera avec profit cet article, qui offre un riche état de l'art sur l'époque « moderne », de la Renaissance aux Lumières.

26 Sur cette question, les approches *queer* et celles des « masculinités » ont investi des corpus spécifiques, et l'on peut remarquer l'insistance sur des œuvres devenues en quelque sorte, et avec des résultats inégaux, des *fétiches du genre*, comme *La Religieuse* de Diderot : voir en particulier l'étude fameuse d'E. Sedgwick, « Privilege of Unknowing : Diderot's *The Nun* » [1986], *Tendancies*, Durham, Duke University Press, 1993, p. 23-51. Sur le XVI^e siècle, on renverra bien sûr à G. Ferguson, *Queer (Re)readings in the French Renaissance : Homosexuality, Gender, Culture*, Aldershot, Ashgate, 2008, qui offre des prolongements sur les XVII^e et XVIII^e siècles.

27 Voir J. DeJean et N. Miller (dir.), *Displacements. Women, Tradition, Literature in French*, Baltimore, London, John Hopkins University Press, 1991 ; Ch. Planté, « La place des femmes dans l'histoire littéraire : annexe, ou point de départ d'une relecture critique ? », *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, 2003 (n° 3), p. 655-668 ; L. Steinbrügge, « Pourquoi l'historiographie littéraire en France ne tient-elle pas compte du concept de genre ? », dans A. Keilhauer et

mesure, de ces deux dimensions, l'interrogation sur les pratiques d'écriture informées par le partage masculin/féminin²⁸. Dans tous les cas, la perception « genrée » du fait littéraire impose de revisiter les catégories historiographiques qui en gouvernent largement la description, les standards de valeur et, plus généralement, la contribution à l'ordre social et symbolique dans lequel nous vivons. Sur ce plan, la responsabilité des travaux universitaires eux-mêmes est engagée.

C'est dans ce cadre d'ensemble, où continue de se réévaluer le paysage des études françaises de genre en général, et sur l'âge classique en particulier, que le présent numéro a voulu s'inscrire. Non pas qu'on puisse prétendre ici à un quelconque geste inaugural, ce qui, compte tenu de la production existante, serait absurde, mais plutôt à une sorte de bilan d'étape, en vue d'une possible relance, des études sur la Renaissance et l'âge classique, telles qu'elles ont pu trouver leurs premières formulations d'ensemble dans l'aire culturelle française grâce à des travaux et interrogations fondateurs²⁹. On n'affirme pas davantage que le champ de la « littérature » – notion elle-même culturellement très construite, et que l'âge classique entend précisément dans une extension qui ignore les partages disciplinaires actuels³⁰ – puisse y prétendre à une autonomisation complète de ses principes et de ses méthodes³¹ : car l'un des intérêts des *gender studies* est bien certainement l'invitation aux pratiques interdisciplinaires, et sans doute est-ce là un des motifs de sa difficulté d'intégration dans le champ de la recherche universitaire française, même si ce n'est pas le

L. Steinbrügge (éd.), *Pour une histoire genrée des littératures romanes*, Tübingen, G. Narr, 2013, p. 11-24.

28 Cette interrogation a trouvé une formulation théorique forte dans Ch. Planté, *La Petite sœur de Balzac. Essai sur la femme auteur*, Paris, Seuil, « Libre à elles », 1989 ; rééd. Lyon, PUL, 2015.

29 Voir ainsi É. Viennot, « Le genre, cet inconnu. Le mot et la chose dans l'étude de l'Ancien Régime », dans D. Fougeyrollas-Schwebel *et al.* (dir.), *Le Genre comme catégorie d'analyse*, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 153-166 ; *id.*, « La recherche sur les femmes dans les périodes médiévale et moderne : problèmes anciens, outils nouveaux », dans G. Leduc (dir.), *Nouvelles sources et nouvelles méthodologies de recherche dans les études sur les femmes*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 227-238.

30 Ainsi, c'est dans une revue dix-huitiémiste à vocation résolument pluri- et transdisciplinaire que l'on trouvera un récent état des lieux de la recherche en études de genre au XVIII^e siècle : M. Caron, « « Les études sur les femmes et le genre », *Dix-huitième siècle*, n° 46, 2014, p. 219-234. Mais on remarquera aussi que c'est la première fois que le « genre » apparaît comme champ d'étude dans le cadre thématique des « Nouveaux objets de la recherche », loin d'un numéro paru dix ans plus tôt et consacré aux *Femmes des Lumières (Dix-huitième siècle*, n° 36, 2004). Il faut, dans certains espaces, prendre la mesure d'une relative lenteur d'incubation.

31 Pour une proposition d'approche de « genre » en termes narratologiques et rhétoriques, voir cependant S. van Dijk et M. van Strien-Chardonneau (éd.), *Féminités et masculinités dans le texte narratif. La question du « gender »*, Louvain / Paris, Peeters, 2002.

principal. En tout cas, les chercheur-e-s investi-e-s dans ce type d'approches ont toujours inscrit leur démarche dans l'ouverture des corpus, des disciplines – l'histoire culturelle, l'anthropologie et les sciences politiques ayant peut-être aujourd'hui plus le vent en poupe que la philosophie et la psychanalyse des années fondatrices – et parfois, même si cela résiste davantage, des frontières séculaires³². L'attention à la pluralité disciplinaire vient précisément de ce que l'analyse en termes de genre ne peut appréhender la littérature que comme prise dans un réseau de discours, de pratiques et de représentations, et qu'elle y découpe des objets dont les sciences et les sciences humaines et sociales rendent aussi compte : le corps, la sexualité, l'identité, la division du travail social, la violence, etc.

L'enjeu est alors de choisir les modèles et les outils disciplinaires qui sont en cohérence avec l'identité spécifique du texte littéraire, ce qui suppose aussi de ne pas le réduire à la dimension seulement culturelle d'un objet investi par une construction historique, fût-elle de sexe, au risque de le lire comme « document » subordonné à un savoir. Mais inversement, l'approche « genrée » est d'autant plus intéressante pour la littérature qu'elle s'articule par vocation à ce que Roland Barthes appellerait sans doute encore ses « mythologies ». Il y a ce qui, en elle, relève de l'invention de sa sacralité, et passe par les constructions de la légitimité du fait d'écrire, donc la manifestation culturelle d'un rapport de sexes. De ce point de vue, la « naissance de l'écrivain » ne peut évidemment plus s'étudier *complètement* sans examiner ce qui la « genre », et les apports de la recherche sont ici nombreux, qui s'intéressent aux modalités (souvent ambiguës) de l'affirmation auctoriale³³, aux espèces diverses de sa censure et de son détournement possible (comme l'assignation de « genres » littéraires au genre sexuel³⁴). Et il y a ce que le texte porte d'*imaginaire*, au sens où Michèle Le Dœuff parlait naguère d'« imaginaire philosophique », à savoir une sorte de bricolage conceptuel où le recours à l'imagerie et la « fable » apparaît comme une formation de compromis visant à donner forme à l'instable travail « entre ce qu'on voudrait croire, ce qu'il est nécessaire de penser et ce qu'il est possible de logiciser³⁵ », intersection labile où se donne à percevoir ce qui ne peut se dire qu'en « fictionnant » le monde.

32 Sur ce point, voir par exemple les remarques de Cl. Carlin, « Représentations du sexe : une histoire de genre », *XVII^e siècle*, n° 252, juillet-sept. 2011, p. 511-523. Le colloque fondateur *Le Genre comme catégorie d'analyse* (voir *supra* n. 29) était résolument pluridisciplinaire, engageant histoire, sociologie, littérature.

33 Voir par exemple la thèse classique de M. Dufour-Maitre, *Les Précieuses. Naissance des femmes de lettres en France au XVII^e siècle*, Paris, Champion, 1999.

34 Encore faut-il ici spécifier ce qui se passe *avant* la Révolution : comme le remarquait naguère Christine Planté, la pertinence des études sur « le genre des genres » est tout particulièrement évidente pour le XIX^e siècle, « période de redéfinition simultanée des rapports et des modèles de sexe, et de la littérature dans sa hiérarchie des genres » (« Genre, un concept intraduisible ? », art. cit., p. 132).

35 M. Le Dœuff, *L'Imaginaire philosophique*, Paris, Payot, 1980, p. 30.

Alors qu'on revisite, à juste titre, l'œuvre de cette féministe fondatrice³⁶, on rappellera ici l'intérêt des instruments d'analyse que cette philosophe spécialiste de l'âge classique, éditrice de Francis Bacon, commentatrice de Gabrielle Suchon³⁷, Poullain de La Barre, Rousseau ou Kant, nous fournit pour faire résonner les œuvres littéraires de leur part sexuée. La part des images ne constitue pas un élément « primaire » de la philosophie, une sorte de proto-philosophie : s'éloignant de toute perspective visant à considérer la part du déploiement imaginaire dans le discours philosophique comme un « reste » a-rationnel, ou même, un recours ornemental au régime du sensible pour faire passer de façon plaisante une difficulté théorique, Michèle Le Doeuff propose l'outillage des « imaginaires philosophiques » pour insister sur le rapport dialectique entre travail conceptuel et jeu de la fiction et du fantasme qu'elle autorise. D'une certaine manière, la philosophie se mettrait à faire de la littérature, à engendrer des « fables lettrées³⁸ » pour instruire sa propre méconnaissance sur le « sexe du savoir » : de là, en particulier, le « mytheme » des femmes philosophes en « grandes amoureuses³⁹ » qui non seulement ne peuvent être que disciples, secondes dans le *logos* qu'elles ne fondent pas, mais encore sont enfermées dans un système doctrinal qui se superpose à une séduction érotique du maître. Or cette histoire, la littérature de l'âge classique la raconte volontiers aussi, dans des romans en particulier, mais aussi dans des pièces, des dialogues, qui fabriquent une fiction de la « femme philosophe », des scénarios où se symbolisent les conflits propres à la gestion des rapports de sexe dans le champ intellectuel et le monde social où évoluent les acteurs concernés⁴⁰. Et là

36 Les actes du colloque *Se réorienter dans la pensée : femmes, philosophie et arts. Autour de Michèle Le Doeuff*, dir. J.-L. Jeannelle et A. Lasserre (Paris, 18-19 septembre 2015) devraient paraître rapidement.

37 Sur l'œuvre de G. Suchon, décidément incontournable pour réfléchir aux modes féminins d'appropriation des relations de savoir/pouvoir à l'âge classique et à leur quête d'une « hétérotopie » nécessairement problématique, celle du « ni... ni... » (ici, le célibat volontaire comme statut de la femme ni mariée ni religieuse), voir aussi E. Dorlin, *L'Évidence de l'égalité des sexes : une philosophie oubliée du XVII^e siècle*, Paris, L'Harmattan, « Bibliothèque du féminisme », 2001 ; ainsi que V. Desnain, « Gabrielle Suchon's *Neutralists* », dans J. R. Perlmutter (éd.), *Relations & Relationships in Seventeenth-Century French Literature*, Tübingen, G. Narr, 2006, p. 117-132. Cette question de la quête d'un « espace autre » est aussi celle des précieuses et des mystiques, dont il est question dans les articles de M. Dufour-Maitre, M. de Lencquesaing et L. Piguët.

38 M. Le Doeuff, *L'Imaginaire philosophique*, *loc. cit.*

39 *Ibid.*, p. 140.

40 Nous nous permettons de renvoyer à Fl. Lotterie, *Le Genre des Lumières. Femme et philosophe au XVIII^e siècle*, Paris, Classiques Garnier, 2013. L'une des questions que pose l'entrée des femmes en « philosophie » est aussi la part du « genre » dans la radicalité, au sens où les travaux de M. Jacob et J. Israel ont introduit le terme. Voir également le dossier du GRIHL, *Masculinité et « esprit fort » au début de l'époque moderne*, coordonné par J.-P. Cavaillé, S. Houdard et C. Soudan [en ligne : <http://dossiersgrihl.revues.org/3911>], ainsi que F. Brugère, « De la différence à l'égalité des sexes. En marge des Lumières », *Lumières*, n° 13, 2010, p. 95-115.

encore, « littérature », « philosophie », histoire, anthropologie, sciences, nécessairement se croisent et se font écho.

Deux constats initiaux peuvent être faits, à l'issue de la préparation de ce volume. Le premier pourrait apparaître comme décevant puisque, contre l'hypothèse d'un « retour » aux sources françaises après leur « retravail » anglo-saxon, il doit enregistrer l'importance maintenue des grandes références américaines fondatrices, comme Judith Butler, Eve Sedgwick, David Halperin, Thomas Laqueur, Joan DeJean ou Gary Ferguson, lesquels sont souvent sollicités dans les contributions ; mais on considérera plutôt que tel est précisément un des signes que quelque chose a définitivement changé, au sens où ces références sont devenues des *classiques*. On mesure en particulier, dans cette perspective, le poids de l'œuvre de Michel Foucault, dont l'actualité se trouve régulièrement relancée par la publication des cours du Collège de France et par les nombreux et stimulants travaux d'une sphère foucauldienne qui a su s'imposer dans le champ intellectuel ; cette réception très active est elle-même largement informée par sa ressaisie américaine⁴¹ et témoigne, de façon exemplaire, de l'importance capitale du passage de tout un corpus français outre-Atlantique et des modalités de son retour, dont l'un des aspects les plus saillants est celui d'un renouveau générationnel, entamé au début des années 2000 et qui accompagne ainsi chronologiquement « l'institutionnalisation » des études de genre⁴². De jeunes chercheurs se distinguent en effet aujourd'hui par leur manière de prendre en charge, devançant les hésitations parfois encore sensibles de l'institution académique hexagonale, les problématiques de genre : ils organisent colloques et journées d'étude⁴³, des thèses originales ont vu le jour, comme celle de Matthieu Dupas, à laquelle Myriam Dufour-Maître rend hommage ici même⁴⁴. Cette « relève académique », comme disent nos collègues suisses, promet sans doute une inscription plus ferme des études de genre dans la

41 Sur la légitimation d'un pan des études de genre aux États-Unis (*gay and lesbian studies*) par la figure de Foucault, on ne peut que renvoyer au livre classique de D. Halperin, *Saint Foucault : Towards a Gay Hagiography*, New York, Oxford University Press, 1995.

42 En mai 2005 eurent ainsi lieu à Strasbourg deux journées d'études organisées par R. Rogers, K. Chaland, P. Caillé et N. Hedjerassi sous l'intitulé programmatique *L'Institutionnalisation des études sur le genre en France et en Allemagne*. Ces journées accueillaient déjà largement les jeunes chercheurs. Ceux-ci se fédèrent de plus en plus : création d'EFIGiES en 2003, multiplication de « labos juniors »... Tenter de faire le tour des logiques de réseaux, d'institutions, de synergies, de choix d'objets, afin d'identifier la cohérence (et la cohésion) d'un champ de recherche, reste un objectif.

43 Voir par exemple *D'Adonis à Alexandre. Cartographie du masculin de la Renaissance aux Lumières dans les littératures européennes*, colloque organisé par A. Debrosse, V. Gély, M. Saint-Martin et A. Tamburini, Paris, 5-6 juin 2015.

44 M. Dupas, *Corneille galant. Comédie cornélienne et histoire de la sexualité*, thèse de doctorat, dir. D. Denis, Université Paris 3, 2015. Citons également la thèse de M. Caron, *Les Pratiques d'écriture et de sociabilité de Louise d'Épinay à la lumière de ses contributions à la correspondance littéraire et de ses lettres à Ferdinando Galiani (1755-1783)*, dir. M. Delon et B. Melançon, Université Paris 4, 2009.

recherche littéraire française, dont elle illustre d'ores et déjà la diversité des « voies ». C'est l'une des raisons du choix, dans ce numéro, de faire contribuer de jeunes chercheurs en cours de thèse, tels que Marion de Lencquesaing, Louise Piguet et Markus Wewel. De même, la présence de contributions allemandes et canadiennes n'y doit rien au hasard : elle illustre simplement la part majeure que ces deux pays prennent, depuis longtemps, aux approches de genre.

Les études ici présentées se ventilent entre trois pôles. La part méthodologique interroge les apports théoriques et les outils de l'analyse et en mesure certains enjeux politiques. Michèle Clément, à partir d'une précieuse synthèse sur l'intégration progressive, mais contrastée, de l'idée de « genre » dans le champ séziémiste français, enregistre à la fois, à partir du cas exemplaire de Louise Labé, les réticences devant une manière d'aborder les textes dont elle suggère que le caractère politique (et parfois militant) contrevient au souci de la neutralité axiologique propre à notre culture universitaire. Face à une dichotomie qui apparaît comme une hypothèque, elle plaide pour une articulation de l'approche « genrée », enfin reconnue dans sa pertinence propre, avec les autres protocoles de lecture des œuvres et des trajectoires intellectuelles, sans exclusive méthodologique. La contribution d'Érik Leborgne, consacrée à l'usage de l'humour noir, au sens pleinement freudien, chez Villedieu, comme manière de subvertir les rapports de sexe en s'appropriant une position imaginaire d'invulnérabilité, apparaît comme une illustration possible de cette ouverture au nom d'un dialogue méthodologique : en réintroduisant, non sans une part de défi, l'instrument psychanalytique d'analyse des textes dans l'évaluation des positions sexuelles et de la mise en cause de leur caractère conventionnel, il réconcilie à sa manière ce que l'histoire théorique même des études de genre, dans la composante héritière de Foucault et Wittig, avait mis en conflit, à savoir l'anthropologie psychanalytique venue de Freud et la déstabilisation de la « matrice hétérosexuelle⁴⁵ », qui s'est trouvée au cœur de la question *queer*.

C'est à un exemple de son application, consacré à l'œuvre de Sade, que nous invite Jean-Christophe Abramovici, lequel examine, à partir d'un livre récent⁴⁶, les conditions de validité d'une telle lecture dans son rapport à la nécessaire contextualisation historique des textes et des catégories sexuelles qu'il convoque. Ce faisant, il montre également quelle est la part politique de cette lecture : « queeriser » Sade ne consiste pas seulement à actualiser les manières dont un grand seigneur déclassé, pris dans les rêts de la répression judiciaire de l'Ancien Régime et de la Révolution, pense et représente les jeux de la confusion des sexes⁴⁷, mais permet aussi de mesurer les modes d'appropriation d'un auteur par

45 Voir *supra* n. 4.

46 W. F. Edmiston, *Sade : queer theorist*, Oxford, Voltaire Foundation, 2013.

47 Sur l'esthétique de cette confusion dans son moment historique, voir M. Fend, « Ovide et Sade. Hermaphrodite et Salmacis chez Girodet », dans *Les Limites de la masculinité. L'Androgyne*

la modernité et ses conflits idéologiques et politiques, au risque assumé de l'anachronisme. Ainsi, l'approche *queer* a inscrit Sade dans les luttes des minorités des années 68, ce qui correspondrait à peu près à la lecture foucauldienne jusque vers 1975 et au fameux article, en réaction au film de Pasolini, sur Sade « sergent du sexe⁴⁸ », mais se fait au prix d'une torsion de l'élitisme sadien où le minoritaire qui trouble le genre, « sodomite », « infracteur » ou « amphibie », selon le lexique du temps, se vit en réalité comme supérieur. L'exemple de Sade est d'autant plus intéressant et discutable que l'imaginaire sexuel de l'œuvre pouvait tendre plutôt, comme un certain nombre de lectures féministes l'avait pointé, à l'inscrire dans l'ordre symbolique du Phallus, et qu'on a pu insister plutôt sur les tensions de sa confrontation avec ce qui resterait l'énigme de la femme, incitant à retrouver chez Sade un troublant désir d'identification féminine... pas si éloigné, en un sens, de la lecture *queer*⁴⁹. *Last but not least*, la réception de Sade pose aussi la question de l'identification du lecteur ou de la lectrice à une œuvre parfois insupportable, en particulier dans la violence qui y est faite aux femmes, renvoyant les études de genre au défi, pour emprunter une belle formule à Hélène Merlin, de « penser la différence sexuelle hors de la catégorie du litige ou du dommage, hors de celle de la guerre⁵⁰ ».

Cette question renvoie elle-même aux manières dont peut se construire, chez les femmes, une forme de légitimation de l'écriture et de la place dans un espace intellectuel dans lequel l'âge classique contribue, en particulier à travers l'économie de ses querelles et controverses, à inquiéter le partage du masculin et du féminin, mais où ce tremblement trouve souvent pour riposte l'assignation du « genre » à des « genres » littéraires spécifiques. L'exemple de Mme Guyon, analysé par Louise Piguet, montre qu'elle doit composer avec le paradoxe d'une quête d'autorité de l'ignorante : sans remettre en question les devoirs de la femme tels qu'ils sont assignés, Guyon joue de la figure chrétienne de la « simple » et de la figure de la « lactation mystique » pour troubler le genre. Son autorité se construit ainsi sur une activité de commentatrice des textes, en particulier le *Cantique des cantiques* qui dessine la relation d'amour à Dieu pour les sujets des deux sexes.

Markus Wewel, pour sa part, illustre avec le cas de Mme de Sévigné la possibilité de défaire l'étau de ce que Christine Planté nomme « genre des

dans l'art et la théorie de l'art en France (1750-1830) [Berlin, 2003], trad. J. Torrent, Paris, La Découverte, « Genre & Sexualité », 2011, p. 162-172.

48 M. Foucault, « Sade, sergent du sexe », dans *Dits et écrits*, t. II (1954-1975), Paris, Gallimard, « Quarto », 2001, p. 1686-1690. Sur cette période où Foucault passe de Sade comme exemplaire de la « transgression » à un Sade illustrant le passage à la discipline moderne des « dispositifs de sexualité », voir É. Marty, *Pourquoi le XX^e siècle a-t-il pris Sade au sérieux ?*, Paris, Seuil, « Fiction & Cie », 2011, p. 131 *sq.*

49 Sur cet éclairage et ses enjeux, voir A. Coudreuse et St. Genand (dir.), *Sade et les femmes : ailleurs et autrement*, Paris, L'Harmattan, « Itinéraires », 2013.

50 H. Merlin, art. cit., p. 14.

genres⁵¹ », en montrant comment les enjeux de l'épistolaire peuvent s'élargir de l'approche traditionnelle en termes d'intimité et de sentiment, faisant de la lettre une pratique par excellence du féminin, vers la politisation de cette pratique, à la lumière du traitement des suites de l'affaire Fouquet dans la correspondance. Si cette affirmation (discrète) d'une autorité de parole se donne alors à lire dans un espace d'écriture privé, la publicité propre à l'écriture de presse ouvre sur une autre dimension de la question. Melinda Caron analyse ainsi les jeux de masque d'auteur qui jouent avec le genre dans les journaux du début du XVIII^e siècle, en particulier celui, topique, de la rédactrice s'adressant à une autre femme, souvent emprunté par des hommes. On voit se construire là une *fiction de la femme journaliste* dont on peut considérer qu'elle reconduit des normes genrées, mais dont il est aussi intéressant de voir qu'elle manifeste l'hybridité du masculin et du féminin dans un champ de discours où la Révolution, en revanche, inscrira une nette et franche séparation des sexes.

La représentation de leur distribution et des rôles instruisant leurs rapports et les identités sexuées est au cœur du troisième temps de ce volume. Il s'agit ici d'envisager des figures du brouillage, du trouble. Ainsi, le « précieux » revisité par Myriam Dufour-Maître apparaîtrait comme une part d'inquiétante étrangeté dans le concert « galant » : la figure de la précieuse remet en question la norme hétérosexuelle par la promotion d'un amour à la fois ardent et hors sexe, rétif à l'harmonieux équilibre prévu par le « consentement amoureux » de la galanterie⁵² et susceptible d'en révéler, en négatif, la mystification. Elle ouvre ainsi sur la question de savoir comment échapper à la production discursive du *sexe* féminin tel que la place en est prévue dans le code galant et sur la possibilité hétérotopique (et homosociale) d'une *part des femmes*⁵³, qu'on retrouve dans la manière dont Mlle de Montpensier construit une communauté féminine à travers les échanges avec Mme de Motteville : Lieselotte Steinbrügge montre que ceux-ci, portés notamment par la remise en question de l'institution matrimoniale, interagissent avec la façon dont l'écriture des *Divers portraits* déplace les frontières de genre. Le genre du portrait, tel qu'il se refonde dans le cercle des frondeurs, permet alors de croiser dissidence politique et décentrement sexuel, Montpensier livrant par ailleurs son autoportrait en « femme forte ».

C'est à cette figure-clé du premier XVII^e siècle que s'intéresse justement Marion de Lencquesaing, en montrant, sur l'exemple de la mère Jeanne de Chantal, comment les valeurs de la vaillance, du courage, du *vir* sont négociées, dans la construction de la sainte, avec les normes de la féminité, au risque d'un

51 Voir *supra* n. 33.

52 Voir Cl. Habib, *Le Consentement amoureux. Rousseau, les femmes et la cité*, Paris, Hachette, « Littératures », 1998.

53 Sur cette question, prise du point de vue des contraintes qui pèsent sur la reconnaissance de tels espaces, voir en particulier M. Legault, *Female Intimacies in Seventeenth-Century French Literature*, Farnham, Ashgate, 2012.

paradoxe intenable, puisqu'il s'agit de concilier la singularité « forte » avec la douceur et la discrétion attendues du commun des femmes. Le motif paulinien de la « force dans la faiblesse » régule ici la tension, qu'on ne cesse de retrouver dans les trajectoires féminines marquées par l'exceptionnalité, du genre : celle qui peut tout quitter, y compris mari et enfants, comme au-dessus de son sexe, doit rester en même temps exemplaire de son sexe, sous peine d'entrer dans un inquiétant hermaphrodisme.

S'il y a un « devenir-homme de la femme », son pendant redouté est le « devenir-femme de l'homme », selon les formules de Sarah Kofman dans un ouvrage classique⁵⁴ qui s'intéressait à l'obsession (et la peur) rousseauiste pour le mélange social des sexes. Nulle part plus frontalement que dans la *Lettre à M. d'Alembert sur les spectacles* Rousseau n'a théorisé cette *effémination* civile et ses enjeux politiques, et l'on se souvient que, dans son implacable démontage de la fonction dissolvante du dispositif théâtral moderne, Racine était bien coupable, lui qui présentait avec *Bérénice* « la faiblesse d'un empereur et d'un Romain, qui balance comme le dernier des hommes entre sa maîtresse et son devoir⁵⁵ ». L'œuvre racinien appelle, de fait, une lecture des masculinités et de leur complexité, tant le ressort tragique peut s'y lier à la tension entre formes de l'amour portées par la pression des femmes et exploration des manières d'y échapper ou d'y souscrire sans se perdre. Anticipant sur une lecture *queer*, Roland Barthes – qui ne s'accordait d'ailleurs pas avec Rousseau sur l'interprétation de *Bérénice* – avait ainsi souligné l'intérêt de *Bajazet*, pièce par excellence d'une « ambiguïté sexuelle » portée par le lieu (le sérail) et le désinvestissement érotique masculin, Bajazet face à Roxane n'étant « qu'un sexe indéci, inversé, transformé d'homme en femme⁵⁶ ». Relisant *Iphigénie*, Hendrik Schlieper se penche à son tour sur la représentation de la virilité et de ses troubles en s'attachant non pas aux figures de l'équivoque sexuel, mais plutôt à la manière dont l'exercice du pouvoir lui-même se centre sur la confrontation d'Agamemnon et d'Achille pour mettre en crise la virilité, produisant plutôt une tragédie « entre hommes ».

Ce numéro se clôt sur un entretien consacré à Poullain de La Barre. L'idée en est venue de la lecture croisée de travaux de deux philosophes qui manifestent une opposition interprétative engageant non seulement la place de Poullain de La Barre dans l'histoire de la philosophie mais, plus largement, l'évaluation de la contribution cartésienne à l'émergence d'une pensée de l'égalité des sexes. Michèle Le Dœuff, dans le chapitre « Déshérences » du *Sexe du savoir*⁵⁷, tranche avec une tradition de commentaire de la pensée de Poullain de La Barre comme premier des philosophes « féministes » dans laquelle s'inscrivent en revanche les travaux de Marie-Frédérique Pellegrin.

54 S. Kofman, *Le Respect des femmes : Kant et Rousseau*, Paris, Galilée, 1982.

55 J.-J. Rousseau, *Lettre à d'Alembert*, éd. M. Launay, Paris, GF-Flammarion, 1967, p. 121.

56 R. Barthes, *Sur Racine* [1960], Paris, Seuil, 1979, p. 96.

57 M. Le Dœuff, *Le Sexe du savoir*, Paris, Aubier, 1998, p. 53-61.

Chez Michèle Le Dœuff, l'égalité des sexes, « la belle question⁵⁸ », ne serait qu'une question secondaire, venant illustrer le bien-fondé de la déconstruction du préjugé propre à la méthode cartésienne : en somme, l'affrontement philosophique au discours de l'infériorité des femmes ne serait qu'un moyen d'expérimenter la vérité du cartésianisme et la priorité de Poullain serait plus apologétique et *doctrinale* que féministe : « La mise en question de l'idée reçue d'une supériorité masculine se donne donc comme un exemple exemplaire et particulièrement propre à l'apprentissage du doute⁵⁹. » Marie-Frédérique Pellegrin, à qui l'on doit en particulier une édition scientifique de référence des traités de Poullain de La Barre⁶⁰, dont elle est une spécialiste largement reconnue, soutient en revanche l'hypothèse d'un « féminisme philosophique » où la question de l'inégalité sexuelle n'est pas « prétexte », mais bien « levier » d'une interrogation générale sur les rapports de pouvoir, « les autres inégalités découlant de cette inégalité fondamentale⁶¹ ». C'est autour de ce point de discussion que nous avons souhaité l'interroger.

La polarisation précise du débat interroge à la fois la place du cartésianisme dans l'émergence du féminisme comme part essentielle de la « modernité » et la façon dont, à partir de Poullain, cette part peut se définir comme une capacité inédite à interroger les fondements historiques de l'inégalité de manière à produire, à partir de l'analyse critique de cette contingence, une contre-histoire programmatique favorable à la réévaluation des rapports de sexe. En ce sens, l'œuvre de Poullain de La Barre apparaît comme un maillon fort de l'archéologie des études de genre⁶².

Florence Lotterie
Université Paris Diderot - Paris 7

58 G. Fraisse, *Les Femmes et leur histoire*, Paris, Gallimard, « Folio », 1998, p. 11.

59 M. Le Dœuff, *Le Sexe du savoir*, *op. cit.*, p. 54.

60 Poullain de La Barre, *De l'égalité des deux sexes. De l'éducation des dames. De l'excellence des hommes*, Paris, Vrin, « Textes cartésiens », 2011.

61 M.-Fr. Pellegrin, « Un féminisme philosophique », *ibid.*, p. 21.

62 On n'aura garde d'oublier combien ces questions, et l'intérêt que suscite désormais l'œuvre de Poullain de La Barre dans un large cercle académique, doivent à des études pionnières : voir notamment B. Magné, *Le Féminisme de Poullain de La Barre : origine et signification*, thèse de doctorat, Toulouse, 1964 ; et M. Alcover, *Poullain de La Barre : une aventure philosophique*, Paris / Seattle, Papers on French Seventeenth-Century Literature, 1981.